



Organe du CERCLE PÉGASE

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF
FONDE EN 1906 — SOCIÉTÉ ROYALE

Affilié à la FÉDÉRATION BELGE DU CYCLOTOURISME

SECRETARIAT : M^{me} L. Vandermeiren, rue Jacques Rayé, 41
1030 Bruxelles — Tél. 215 77 70

TRESORERIE : C.C.P. 000-0147212-63 Cercle Pégase
Bruxelles — Tél. 731 39 15

Les articles n'engagent que leurs auteurs

Assemblée mensuelle du lundi 5 mai 1975, à 20 h précises

Nous vous prions d'assister à l'assemblée mensuelle qui aura lieu le LUNDI 5 MAI 1975, à 20 h précises : au « **HELDER-PUB** », rue Marie de Bourgogne, 18, 1040 Bruxelles, avec l'ordre du jour suivant :

1. Dépôt du procès-verbal de la séance mensuelle du lundi 7 avril 1975 ;
2. Présentation et admission de nouveaux membres ;
3. Inscriptions aux diverses promenades et randonnées ;
4. Voyage de Pentecôte ;
5. Fête champêtre (nouvelle formule) ;
6. Divers ;
7. « *Entre Ciel et Eau : La Finlande* », projection sonorisée de diapositives 24 x 36 par M. J. Gallet.

Le Comité se réunira le mercredi 30 avril 1975, à 20 h 30', au « **Helder-Pub** », rue Marie de Bourgogne, 18, 1040 Bruxelles.

La réunion des pilotes aura lieu le jeudi 29 mai 1975, à 20 h 30', au « **Helder-Pub** », rue Marie de Bourgogne, 18, 1040 Bruxelles.

Excursions cyclistes du mois de mai 1975

JEUDI 1^{er} MAI 1975. — BREVET DU 1^{er} MAI organisé par « Les Cerfs ». Départ place de Houffalize à Schaerbeek à 8 h. 120 km fléchés à allure libre.

DIMANCHE 4 MAI 1975. — Rendez-vous à 8 h 30' entrée du Bois (av. Louise). Le Payottenland. P.-N. à Thollembeek. 70 km. Pilote : M. A. Reynaerts.

JEUDI 8 MAI 1975. — Brevet des Sept Provinces, organisé par le Vélo-Club d'Anderlecht. Départ à 7 h, à « La Vieille Roue », coin chaussée de Mons et route de Lennick. 200 km.

DIMANCHE 11 MAI 1975. — Rendez-vous à l'entrée du Bois (av. Louise). Objectif et pilote à désigner sur place.

DIMANCHE 18 MAI 1975. — (Pentecôte). — Brevet Ardennais du Randonneur. 215 km. S'adresser à M. M. De Poorter. Tél. 734 92 80.

DIMANCHE 25 MAI 1975. — Rendez-vous à 8 h 30' à l'entrée du Bois (av. Louise). Objectif et pilote à désigner sur place.

Excursions pédestres du mois de mai 1975

Responsable des promenades : M. J. Gallet, Kalenbergstraat, 29, 1710 Dilbeek. — Tél. 522 12 17.

Responsable des randonnées : M. R. Porta, avenue J. F. Debecker, 120, 1200 Bruxelles. — Tél. 770 39 94.

Responsable du samedi après-midi : M. P. Vandenberg, place Polydore Beaufaux, 11 1300 Wavre.

Responsable du mercredi après-midi : M. M. Fauville, rue du Merlo, 6c, 1180 Bruxelles. — Tél. 377 24 49.

JEUDI 1^{er} MAI 1975. — « Promeneurs ». — Réunion à 9 h 15' Gare du Q. L. (arrêt du bus). Départ à 9 h 35' pour Hamme-Mille. Arrivée à 10 h 47'. Bois Nicaise, Meerdaalbos, Gasthuisberg, Zoet-Water (P.-N. Café Zachthof) ; Zavelberg, Grevenbos, Schoonaarde, Kortenberg. 20 km. Pilote : M. F. Smolders.

JEUDI 1^{er} MAI 1975. — « Randonneurs ». — Participation PEGASE à la marche de la Gendarmerie. 42 km départ à 9 h ; 30 km départ à 11 h ; 20 km départ à 12 h au Quartier de l'École Royale de Gendarmerie, avenue de la Couronne, 227, à Ixelles. *Inscriptions* : Médaille 110 F ; Auto-Collant : 30 F ; à verser au compte n° 210-0347777-84 de la Sté Générale de Banque. Marche du 1^{er} mai avec Nom, Prénom, adresse et distance choisie. *Inscriptions tardives* : Médaille 130 F, Auto-Collant 30 F.

SAMEDI 3 MAI 1975. — Réunion à 14 h 15' à Tervuren (trams 44 et 45). Départ à 14 h 30'. Promenade d'environ 12 km en Forêt de Soignes.

DIMANCHE 4 MAI 1975 — « Promeneurs ». — *Boucle Wallonne 21^e étape : Solre-sur-Sambre-Beaumont.* Réunion à 8 h 25' Gare Centrale. Départ à 8 h 50' pour Solre-sur-Sambre via Charleroi. Arrivée à 10 h 09'. La Thure, Bersillies (Douane), Cousolre (P.-N. en France) ; Reugnies, La Hantes, Goulot, Tour Salamandre, Beaumont. 18 km. Pilote : M. P. Vandenberg.

N. B. — Pour réduction aux chemins de fer (50 %), s'adresser à M. M. Fauville avant le mardi 29 avril 1975. Tél. 377 24 49.

DIMANCHE 4 MAI 1975. — « Randonneurs ». — *Randonnées Liégeoises n° 4. — Le Barrage de Butgenbach.* — Réunion à 6 h 30' Gare du Nord. Départ à 6 h 49' pour Rocherath via Verviers. Arrivée à 10 h 04'. Rocherath, Wirtzfeld, Lac et Barrage de Butgenbach, Nidrun, Elsenborn (P.-N.) ; Eichenheel, Nidrumer Heck, Sourbrodt, Coin du Bois, Croix Guillaume, Signal de Botrange. 28 km. Retour en train. Arrivée à Bruxelles Central à 20 h 52'. Pilote : M. A. Roggeman.

N. B. — Pour réduction aux chemins de fer (50 %), s'adresser à M. R. Porta avant le mardi 29 avril 1975. Tél. 770 39 94.

MERCREDI 7 MAI 1975. — Réunion à 14 h 15' à Drogenbos (tram 52). Départ à 14 h 30'. Drogenbos-Bruineput. Promenade circulaire. Pilote : M. P. Vandenberg.

JEUDI 8 MAI 1975. — (*Ascension*). — « Promeneurs ». — Réunion à 9 h 30' Gare du Quartier Léopold. Départ à 10 h Pour La Roche via Ottignies (arrivée à 10 h 36'). Bois d'Hez, Chant d'Oiseaux, Bois de Béringes, Ferme de la Houlette, Sart-Dames-Avelines (P.-N. au local du football) ; Tri Cokia, Le Chatelet, Les Quatre Chênes, Hôtel de l'Abbaye, Bois du Bachet, Villers-la-Ville. 18 km. Retour en train. Pilote : M. P. Vandenberg.

JEUDI 8 MAI 1975. — (*Ascension*). — « Randonneurs ». — Réunion à 8 h 30' Gare du Quartier Léopold. Départ à 9 h pour Dinant via Namur. Arrivée à 10 h 23'. Dinant, Bois Roquet, Foy-N.-D., Bois Cœreu, Bois Conjou, Conneux (P.-N.) ; Corbion, Bayau, Colinvaux, Ciney. Retour en train. Arrivée à Bruxelles Q.-L. à 20 h 02'. Pilote : M. Ph. Vanquaille.

N. B. — Pour réduction chemin de fer (50 %), s'adresser à M. R. Porta avant le lundi 5 mai 1975. Tél. 770 39 94.

SAMEDI 10 MAI 1975. — Réunion à 14 h 15' au Fort-Jaco (terminus du tram 18). Départ à 14 h 30'. Promenade d'environ 12 km en Forêt de Soignes. Pilote : M. P. Vandenberg.

DIMANCHE 11 MAI 1975. — « Promeneurs ». — Réunion à 9 h 50' Gare du Midi. Départ à 10 h 09' pour Lillois. Arrivée à 10 h 37'. Lillois-Witterzée, Chapelle-Saint-Antoine-de-Padoue, Bois de Samme, Braine-le-Château (P.-N. Au Gai Logis) ; Les Monts, Bois de Hal, Tournepepe. 20 km. Retour en bus. Pilote : M. J. Driesens.

DIMANCHE 11 MAI 1975. — « Randonneurs ». — « *La Province d'Anvers* ». — Réunion à 7 h 45' Ga-

Centrale. Départ à 8 h 14' pour Essen. Arrivée à 9 h 12'. Essen, Duinen, Achterbroek (P.-N.) ; Wolfsheuvel, Duinbergheide. Wuestwezel. 27 km. Retour en train via Anvers.

N. B. — Pour réduction aux chemins de fer (50 %) s'adresser à M. L. Vandermeiren. Tél. 215 77 70.

MERCREDI 14 MAI 1975. — Réunion à 14 h 15' à la Grande Espinette (bus place Rouppe à 14 h). Gaillemarde, Grande Espinette. Promenade circulaire.
Pilote : M^{me} S. Goderniaux.

SAMEDI 17 MAI 1975. — Réunion à 14 h 15' à Auderghem-Forêt (trams 44 et 45). Départ à 14 h 30'. Promenade d'environ 12 km en Forêt de Soignes.
Pilote : M. P. Vandenberg.

SAMEDI 17, DIMANCHE 18 et LUNDI 19 MAI 1975. (Pentecôte). — *Week-End à Barvaux.* — Samedi 17 mai 1975, réunion à 8 h 30' Gare du Quartier Léopold. Départ à 9 h pour Barvaux via Marloie. Arrivée à 10 h 41'. Logement à l'*Hôtel Le Cor de Chasse*. Le samedi après-midi, le dimanche et le lundi, excursions aux environs de Barvaux. Retour en train via Marloie. Arrivée à Bruxelles Q.-L. à 21 h 02'.
Pilote : M. A. Lambert.

DIMANCHE 18 MAI 1975. (Pentecôte). — Réunion à 8 h 30' Gare du Nord. Départ à 8 h 56' pour Nossegem. Arrivée à 9 h 12'. Bosdelle, Moorsel, Champ de course de Sterrebeek, Wezembeek-Oppem (P.-N. au *Café des 3 Chasseurs*, 57, chaussée de Malines) ; Paddepoel, Rotselaar, Moorselbos, Kasteel van de Prins, Kortenberg. 20 km.
Pilote : M. F. Smolders.

LUNDI 19 MAI 1975. (Pentecôte). — Réunion à 10 h aux Quatre Bras (trams 44 et 45). Promenade en Forêt de Soignes.
Pilote à désigner sur place.

MERCREDI 21 MAI 1975. — Réunion à 14 h 15' à Beersel (train au Q.-L. à 14 h 10'). Huizingen, Beersele. Promenade circulaire.
Pilote : M. P. Vandenberg.

SAMEDI 24 MAI 1975. — Réunion à 14 h 15', place Wiener à Boitsfort (terminus du tram 32). Départ à 14 h 30'. Promenade d'environ 12 km en Forêt de Soignes.
Pilote : M. P. Vandenberg.

DIMANCHE 25 MAI 1975. — « Promeneurs ». — *Boucle Wallonne 22^e étape : La Buissière-Harvengt.* — Réunion à 8 h 25' Gare Centrale. Départ à 8 h 50' pour La Buissière, via Charleroi. Arrivée à 10 h 09'. Merbes-le-Château, Peissant, Rouveroy (P.-N.) ; Bois d'Avau, Esquierbion, Givry, Harvengt. 20 km. Retour en train.
Pilote : M. J. Gallet.

N. B. — Pour réduction au chemin de fer, (50 %), s'adresser à M. J. Gallet, avant le mardi 20 mai 1975. Tél. 522 12 17.

DIMANCHE 25 MAI 1975 — « Randonneurs ». — *Randonnées Liégeoises n° 5 : Vallées de l'Ourthe et de la Lembrée.* — Réunion à 6 h 30' Gare du Quartier Léopold. Départ à 6 h 45' pour Hamoir via Marloie. Arrivée à 8 h 43'. Hamoir, Château de Lassus, Sy, Ferme de Palogne, Logne, Vieuxville, Vallée et ferme de La Lembrée, Ferrières (P.-N.) ; La Rouge Minière, Ruisseau du Moulin de Saint-Roch, Ancienne abbaye de Bernardfagne, Chapelle-Saint-Roch, Xhoris, Comblain-la-Tour. 27 km. Retour en train. Arrivée à Bruxelles Q.-L. à 21 h 02'.
Pilote : M. R. Porta.

N. B. — Pour réduction au chemin de fer (50 %), s'adresser à M. R. Porta avant le mardi 20 mai 1975. Tél. 770 39 94.

MERCREDI 28 MAI 1975. — Réunion à 14 h 15' aux Quatre Bras (trams 44 et 45). Tervuren, Quatre-Bras. Promenade circulaire.
Pilote : M. P. Vandenberg.

SAMEDI 31 MAI 1975. — Réunion à 14 h 15' à Tervuren (trams 44 et 45). Départ à 14 h 30'. Promenade d'environ 12 km en Forêt de Soignes.
Pilote : M. P. Vandenberg.

Dimanche 1^{er} juin 1975 — Notre fête champêtre — Grand rallye

ECHOS

CARNET BLANC. — Le 2 avril dernier, les cloches de l'église d'Helmet sonnaient à toute volée ; tandis que les grandes orgues tonnaient de tous leurs jeux. Notre très chère amie et secrétaire : Lucette Jaumain montait au bras de son frère, vers l'autel pour y prendre pour époux notre très sympathique ami et pilote : Luc

Vandermeiren. La cérémonie se déroula dans un climat d'allégresse où tous les cœurs chantaient l'alléluia.

La réception qui suivit dans les salons du cercle Prince Albert fut très animée. Une très nombreuse famille et un grand nombre d'amis parmi lesquels on reconnaissait beaucoup de Pégaseux vinrent congratuler les heureux époux. Nous présentons de tout cœur à Luc et à Lucette nos vœux de bonheur les plus chers. — C'était le Mil-et-unième mariage cent pour cent Pégase.

Le 26 avril, notre amie et pilote Mademoiselle Christiane Vermeulen s'est unie par les liens du mariage à Monsieur Marc-Noël de Burlin. Nous leur présentons nos plus chaleureuses félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur. . . Bonne route à ces vaillants marcheurs.

Le danger des animaux dans les prairies

(Suite)

COMPOSITION DU COMITE ET ATTRIBUTION DES TACHES. — 1. Présidence : *M. Reynaerts* ; gestion générale, relations extérieures, cyclo-tourisme. Rattaché à la présidence : direction des fêtes : *M. Driesens*, adjoint *M. Gallet*. Secrétariat : *M^{me} Vandermeiren*, adjointe *M^{me} Grollet*.

2. Trésorerie : *M. Van Meurs*.

3. Conseiller : *M. Porta* : activités extérieures comportant : groupe promeneur : responsable *M. Gallet*. Groupe randonneur : responsable *M. Porta*, adjoint *M. Roggeman*. Sports : responsable *M. Versluys*.

4. Voyages, week-ends et séances mensuelles : *M. Jacobs*.

MARCHE D'ORIENTATION. — Une marche d'orientation aura lieu le 11 mai 1975 à Blannont près de Chastre. Rendez-vous à partir de 9 h place de l'Eglise. Nos orienteurs y sont cordialement invités.

OBJET TROUVE. — Au retour de la randonnée d'Esneux, trouvé dans le train du retour une paire de gants de laine brune. La réclamer à M. R. Porta.

PERCEPTION DES COTISATIONS. — Le trésorier se permet d'insister auprès des membres qui n'auraient pas encore versé le montant de leur cotisation (100 F), pour qu'ils veuillent bien s'en acquitter le plus tôt possible, cela l'aiderait à éviter toutes complications administratives ultérieures. Merci d'avance pour votre amicale compréhension.

Notre fête champêtre

Comme chaque année, notre fête champêtre aura lieu au *Domaine Provincial d'Huizingen*, le dimanche 1^{er} juin 1975 ; mais cette fois sur une toute autre formule.

Un grand rallye occupera les participants, qui, après un parcours d'une bonne vingtaine de kilomètres, agrémentés d'épreuves diverses, les amèneront vers 15 heures au *Domaine Provincial*, où seront remises les récompenses. A cet effet, une coupe challenge sera remise au vainqueur.

Pour les non-participants à ce rallye, dès 14 h seront organisées des compétitions de Deck-tennis, Volley-Ball, Pétanques et jeux nouveaux.

Nous espérons voir les Pégaseux en grand nombre à Huizingen ; c'est une occasion de se connaître tous et de fraterniser quelques heures ensemble, tout en savourant la belle journée ensoleillée que nous promet *Jus-tin* et son *équipe*.

Le propriétaire du taureau était poursuivi pour avoir occasionné des blessures à autrui par défaut de prévoyance et de précaution.

« Vous êtes responsable des animaux dont vous avez la garde, déclarait l'avocat de l'abatteur au propriétaire du taureau, et vous deviez savoir que ce taureau était dangereux. Il ne suffisait pas d'attirer l'attention de l'abatteur sur le fait qu'un taureau se trouvait en liberté dans la prairie : il ne fallait pas du tout permettre à l'abatteur d'entrer dans la prairie tant que le taureau s'y trouvait en liberté... »

Le Tribunal correctionnel admit cette thèse et condamna le propriétaire du taureau d'une part sur le plan pénal du chef de coups et blessures involontaires, et d'autre part contraignit celui-ci à rembourser à l'abatteur les importants frais médicaux et d'hospitalisation qui avaient été exposés.

Appel fut interjeté de cette décision, et la Cour d'appel apprécia les choses d'une manière tout à fait différente :

« Tout adulte normalement prudent, déclara la Cour d'appel, est censé savoir qu'un taureau en liberté dans une pâture est ombrageux de toute présence étrangère et qu'il est de la plus élémentaire prudence de ne pas le contrarier ; une telle notion du danger devait être connue mieux encore d'un professionnel de l'abattage, familier des bêtes et qui doit savoir qu'il ne faut pas énerver un taureau.

« C'est une grave imprudence, déclara la Cour d'Appel, d'écarter le taureau qui s'approchait, et plus encore d'avoir l'audace de le détourner et la témérité de vouloir le chasser une seconde fois... Le propriétaire de l'animal, déclarait encore le jugement de la Cour, ne pouvait pas s'attendre à ce qu'une personne de métier, dûment avertie, se maintienne dans la prairie dans de pareilles conditions... »

La Cour démontrait donc bien ainsi que celui qui pénètre dans une pâture où se trouvent des animaux prend en charge des risques, et qu'en cas d'accident, il devrait en supporter les conséquences...

Ceci serait tout aussi bien vrai s'il s'agissait de citadins en promenade à la campagne...

